

NON au BAC PRO en 3 ans

- Il entraîne la mort du BEP,
- il conduit à des suppressions massives de postes et du corps des PLP
- il déprofessionnalise l'Enseignement professionnel et condamne les L.P. par leur transformation en lycées polyvalents
- il oriente systématiquement tous les jeunes en seconde qui deviendra indifférenciée pour construire le lycée unique avec un bac à options.
- il rejette les jeunes en difficultés hors du système scolaire vers l'apprentissage.

Mobilisons-nous contre ce projet.

Pour cela, le SNETAA vous demande :

- de rencontrer votre chef d'établissement pour connaître les modifications de la structure pédagogique de l'établissement (capacité d'accueil, perte sections, suppressions de postes) ;
- d'organiser en semaine 48 (entre le 26 novembre et le 30 novembre) une heure mensuelle d'information syndicale dans votre établissement, celle-ci sera organisée dans la même semaine partout en France, avec les collègues pour que tous soient informés des enjeux (voir sur le site snetaa.org tout document par rapport à l'heure d'information syndicale).

A l'issue de cette heure d'information syndicale, faites remonter les informations de l'établissement au responsable académique. Il rencontrera ensuite le Rectorat et la Région.

C'est le combat pour nos élèves, pour nos conditions de travail, pour l'enseignement professionnel.

Nous devons le mener ensemble et unis.

La Note du Ministre du 29 octobre 2007 (extraits)

La généralisation du parcours en trois ans doit donc être résolument engagée et, dès la rentrée 2008, 45000 élèves devront être accueillies dans des formations préparant en trois ans au baccalauréat professionnel, ce qui équivaut à environ 25 % des effectifs actuels entrant en formation en BEP. Les ouvertures de divisions de première année de baccalauréat professionnel en trois ans se feront par remplacement de divisions de seconde professionnelle (première année de BEP) dans les secteurs professionnels correspondants.

(...)

(...) Par ailleurs, l'année 2008 sera mise à profit pour préparer la généralisation des baccalauréats professionnels en trois ans.

(...) Enfin, le décret portant règlement général du baccalauréat professionnel et les grilles horaires des formations préparant à ce diplôme seront revus pour prendre en compte le parcours en trois ans.

Xavier DARCOS.

SOMMAIRE

- Bac Pro 3 ans
- Note du Ministre
- Analyse du Snetaa
- Calibrage par spécialités

BAC PRO 3 ANS ... LA GÉNÉRALISATION POUR 2009 : LE SNETAA DIT NON !

IL ENGAGE A COMBATTRE CETTE MISE A MORT QUI TOUCHERA LES ELEVES QUI ONT, PLUS QUE D'AUTRES, BESOIN DE L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

Xavier Darcos a décidé d'imposer le baccalauréat professionnel en 3 ans au cœur du débat sur l'enseignement professionnel.

Les argumentaires du ministère ne manquent pas pour vanter les mérites du Bac Pro 3 ans, d'abord par l'élargissement de l'expérimentation en cours, puis par une généralisation à l'aube de la rentrée scolaire 2009.

C'est ainsi que l'on entend parler de la volonté d'amener 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence universitaire et 80% au niveau du baccalauréat... que l'on comprend le désir d'alignement des cursus post-troisième des cycles d'enseignement généraux, technologiques et professionnels sur trois ans... que l'on perçoit la modélisation du lycée des métiers, voire du lycée unique. Filière unique qui a, dans son temps, reçu la sympathie d'organisations syndicales, telles

le SE/Unsa,
le Sgen/CFDT,
le Snes/FSU,
l'Unsen/CGT...

La position du Snetaa-EIL n'a pas changé : après avoir fait interdire le Bac Pro 3 ans par voie de justice, notre organisation s'oppose plus que jamais aux diktats ministériels, qu'il s'agisse ou non de simples expérimentations.

L'expérimentation porte au départ (1) sur quatre secteurs industriels (en fait **choisis par l'UIMM, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie**) :

Rappelons que le Bac Pro 3 ans est un dispositif dérogatoire à l'article 7 du décret du 9 mai 1995 et qu'il n'est qu'expérimental.

Quand le ministère ouvre les yeux !!!

Extrait du rapport de septembre 2005 de l'Inspection Générale sur le Bac Pro 3 ans :

« Au motif d'économies immédiates apparentes (gain de moyens d'enseignement de 25%), ces dernières pratiques sont de loin les plus pénalisantes. En effet, elles négligent les publics relevant d'un parcours ordinaire en quatre ans (BEP + Bac Pro) qui sont les plus nombreux et qui sont ainsi obligés d'aller chercher ailleurs leur formation. »

Équipements et installations électriques, Maintenance des systèmes mécaniques automatisés, Réalisations d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques, Productique mécanique option usinage. Un récent rapport de l'**Inspection générale (rapport PRAT) souligne avec force que les résultats ne sont pas à la hauteur de ceux escomptés (taux de réussite aux examens, sortie sans qualification au bout de 1 ou 2 ans...), et qu'il convient avant toute généralisation du Bac Pro 3 ans de ne pas démanteler les structures existantes, CAP et BEP.**

Pourtant, le ministre continue sur sa lancée : ainsi dès la rentrée prochaine serait mis en place, la filière Bac Pro 3 ans (voir tableau page 4). Il serait si raisonnable de penser que ce qui ne marche pas dans le secteur industriel a toutes les chances de ne pas réussir dans le tertiaire...

Le Bac Pro 3 ans impliquera de facto la disparition du BEP, soit disant en raison du manque de débouchés dans certaines spécialités... mais le ministère n'écarte pas l'hypothèse d'un BEP intégré qui pourrait se passer à l'issue de la première année de Bac Pro... (bah tiens !), ce qui supposera que les services ministériels réfléchissent à la question du contournement de la dispense du BEP ou du CAP pour préparer le Bac Pro (cf. nouveau décret envisagé par le ministre).

Et si le ministère se lisait ???

Le bilan statistique 2006 du ministère (bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion - MENESR-DGESCO A2-3) fait état d'une érosion importante des effectifs sur le cycle Bac Pro 3 ans de l'ordre de 22%, dont plus de 15% au cours de la première année.

Ce futur nouveau Bac Pro, réduit à 3 ans, est dans l'optique du futur bac unique du lycée unique, où la formation professionnelle ne serait qu'une option parmi d'autres. Ainsi chacun sent bien que le choix gouvernemental est au cœur du débat sur l'avenir de la formation professionnelle initiale

Qu'on ne s'y trompe pas, la généralisation du Bac Pro 3 ans, à laquelle s'ajoutera dans le même temps l'augmentation massive des lycées des métiers, préfigure la nouvelle structure de la formation professionnelle qui vise à démanteler le modèle de préparation au métier considéré comme dépassé pour le remplacer par des formations transversales reposant sur des champs professionnels et par des pôles centrés sur des domaines technologiques ou des branches.

Dans cette conception, l'enseignement professionnel se transforme en simple option d'un Bac reposant sur un tronc commun et des spécialisations. Le BEP est abandonné et le CAP ne se maintiendrait sans doute que comme dernier recours avant une sortie sans qualification du système scolaire.

Car, de ces fameuses sorties sans qualification du système scolaire, si le ministère en discourt, il devient totalement amnésique dès lors qu'il s'agit de trouver une solution pour ces jeunes en échec scolaire. Mais sans doute ne se sent-il pas concerné par ces 160 000 jeunes qu'au moment où il tente sa énième relance de l'apprentissage... après tout, si l'entreprise se substituait à l'École, ce ne seraient plus des élèves... mais des apprentis !

À toutes ces perspectives, le Snetaa-EIL dit NON et engage le combat.

(1) : au départ, puisque les demandes de dérogations pour le Bac Pro 3 ans se sont faites sur tous les secteurs professionnels et non plus seulement sur le seul secteur industriel.

| Spécialités de BEP concernées à la rentrée 2008 | Pourcentage minimal des divisions de seconde professionnelle à transformer | Spécialités de baccalauréat professionnel correspondantes |
|---|--|--|
| Vente-action marchande | 50% | Commerce Services-accueil-assistance-conseil vente (prospection-négociation-suivi de clientèle) |
| Métiers de la comptabilité | 50% | Comptabilité Logistique Exploitation des transports |
| Métiers du secrétariat | 50% | Secrétariat Services-accueil-assistance-conseil Exploitation des transports |
| Métiers de la communication et industries graphiques | 50% | Production graphique Production imprimée |
| Métiers de l'électrotechnique | 30% | Electrotechnique-Energie- Equipements communicants Systèmes électroniques numériques Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Métiers de la restauration et de l'hôtellerie | 30% | Restauration |
| Electronique | 30% | Systèmes électroniques numériques Micro informatique et réseaux : installation et maintenance |
| Métiers de la production mécanique informatisée | 25% | Technicien d'usinage Technicien outilleur Etude et définition de produits industriels Microtechniques |
| Maintenance des équipements industriels | 20% | Maintenance des équipements industriels Pilotage de systèmes de production automatisée Technicien d'usinage |
| Techniques des installations sanitaires et thermiques | 15% | Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Métiers du bois | 10% | Technicien constructeur bois Technicien menuisier agenceur Technicien de fabrication bois et matériaux associés |
| Maintenance des véhicules et des matériels | 10% | Maintenance des véhicules automobiles, options : - voitures particulières - véhicules industriels - motocycles Maintenance des matériels, options : - agricoles - travaux publics et manutention - parcs et jardins |